



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 octobre 2014

=====

Nombre de présents : 19

L'an deux mille quatorze et le jeudi neuf octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon Bonzi, Maire.

Présents : Yvon BONZI, Maire

Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Amélie BRANTE, Françoise BRYLINSKI, Anne CAMPS, Dominique CARRE, Gérard CHAPEL, Armelle CHAPON, Alain CLEMENT, Corinne D'ALETTO, Michel DUSSAUD, Michel FAISSAT, Alain GENES, Gérard JEAN, Jocelyne LECLERE, Madeleine MARTINEZ, Régine PESENTI, Josette VELAY,
Procurations : Tamara KUZMIC à Amélie BRANTE, Denis MARCOUX à Madeleine MARTINEZ, Luc VEYRAT à Gérard JEAN

Secrétaire de séance : Hervé BRAHIC

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30. Il donne lecture du dernier conseil municipal et demande son approbation.

UNANIMITE

I – Signature marché de services Eau potable

Dans la perspective du passage en régie du service de l'eau, la Commission d'Appel d'Offre a retenu la société SAUR pour un montant annuel de 20 500 € H.T

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer le marché.

19 POUR – 3 ABSTENTIONS (Mme Carré, Mme Leclere, M. Genès)

II- Signature marché de services Assainissement

Dans la perspective du passage en régie du service assainissement, la Commission d'Appel d'Offre a retenu la société SAUR pour un montant annuel de 90 247 € H.T

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer le marché.

19 POUR – 3 ABSTENTIONS (Mme Carré, Mme Leclere, M. Genès)

III- DM49 – décision modificative n° 2

Afin de mener à bien l'exercice 2014, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il convient d'inscrire au budget des écritures supplémentaires. Compte 615 : - 600 euros
Compte 673 : + 600 euros

UNANIMITE

IV- Création de poste

Pour les besoins des services administratifs de la Mairie et de la Régie de l'eau, il convient de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} à temps complet.

UNANIMITE

V- Règlement cantine

Le maire demande au conseil d'approuver le règlement de la cantine.

21 POUR – 1 ABSTENTION (M. Genès)

VI- Règlement bibliothèque

Le maire donne lecture du règlement. Deux modifications sont proposées :

- Harmonisation de l'âge des jeunes sous la responsabilité des parents : 18 ans (au lieu de 16)
- Seules les personnes mal voyantes (au lieu des personnes à mobilité réduite) sont autorisées à pénétrer dans la bibliothèque avec un animal.

Le maire demande au conseil d'approuver le règlement de la bibliothèque.

19 POUR – 3 ABSTENTIONS (Mme Carré, Mme Leclere, M. Genès)

VII- Enquête publique carrière de St-Hyppolyte-de-Montaigu

Dans le cadre de l'enquête publique sur le renouvellement d'autorisation de la carrière de Saint Hyppolyte de Montaigu, il est demandé au conseil de donner un avis.

1 POUR (M. Faïssat) – 19 ABSTENTIONS – 1 CONTRE (M. Genès)

VIII- Changement nom de rue

Le maire propose au conseil de renommer le chemin du stade : chemin de l'ancien stade.

UNANIMITE

IX- Statuts CCPU

Le Maire demande au conseil d'approuver les nouveaux statuts de la CCPU.

17 POUR – 5 ABSTENTIONS (Mme Carré, Mme Leclere, M. Genès, M. Dussaud, Mme Camps)

X- Rapport annuel du SICTOMU

Le Maire demande au conseil d'approuver le rapport annuel 2013 du SICTOMU.

UNANIMITE

XI- RPQS SPANC

Le Maire demande au conseil d'approuver le rapport sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement non collectif.

UNANIMITE

Décisions du maire

Il s'agit de deux décisions d'ester en justice dans une affaire de construction illicite.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Maire,
Yvon BONZI

